

Le syndicalisme, outil pour l'autonomisation des femmes

2008

Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et la création de conditions pour leur permettre de l'exercer sont des éléments-clés du DD.

Ainsi, la CFDT améliore la parité dans ses instances décisionnelles (35 % de femmes au Bureau national, 50 % au Conseil national) et met en place des soutiens : aides à la garde d'enfants, à la formation professionnelle.

En Afrique, où l'activité féminine se spécialise dans la production vivrière et le secteur informel, la lutte contre la pauvreté implique de s'attaquer à la marginalisation économique des femmes. Cela passe par la reconnaissance de leur activité, son intégration dans l'économie et par l'égalité hommes/femmes quant à l'accès aux activités économiques et à l'amélioration des conditions de travail.

L'intervention des organisations syndicales repose sur une forte mobilisation des femmes syndicalistes. C'est pourquoi la CFDT a réalisé en 2004 un séminaire sur la promotion des femmes à destination d'organisations syndicales de sept pays d'Afrique francophone. Il visait à développer les compétences des femmes syndicalistes dans une dimension transversale (connaissance des droits, outils méthodologiques, travail en réseau, stratégie, communication) pour une meilleure organisation et un poids accru dans la prise de décision ; à encourager les femmes syndicalistes à rencontrer les autres femmes pour les sensibiliser à la question de leurs droits, à la reconnaissance de leur rôle socio-économique. Cette action a débouché sur des orientations de travail mettant l'accent sur la mise en réseau.

- <http://www.cfdt.fr/actualite/inter/dossier/mondia/mondia.htm>